

Règlement relatif à la structure et aux tâches de la commission d'élevage du CBB

La commission d'élevage (CE) du Club suisse du bouvier bernois (CBB) se compose d'un président et de plusieurs membres, qui assument chacun la responsabilité d'un domaine. Toutes les affaires, les demandes de renseignements, l'organisation de formations continues, le conseil, les recours et le traitement des demandes de sanctions liés à l'élevage incombent à la CE. Les membres de la CE assument les tâches et les responsabilités suivantes ; ils ont en outre les compétences ci-après.

Présidence

- Élaborer les stratégies d'élevage à long terme
- Représenter la CE au sein du comité central du CBB
- Représenter la CE à l'extérieur (SCS, fonds de santé, responsables d'élevage d'autres clubs de races canines, etc.) en accord avec le président du CBB
- Soutenir les membres de la CE et garantir la communication ainsi que la coordination au sein de la CE.

Secrétariat

- Rédiger les procès-verbaux
- Effectuer diverses correspondances
- Établir des propositions de modification des règlements
- Fournir des conseil et des renseignements en lien avec le règlement d'élevage et de sélection
- Préparer le traitement de tous les recours contre le CE
- Appliquer les procédures de sanction décidées par la CE
- Préparer les demandes de dérogation

Livre d'élevage et gestion des données

- Tenir le livre d'élevage
- Traiter les avis de mise-bas
- Saisir les données dans la banque de données Dogbase
- Publier le livre d'élevage

Juge d'exposition et d'apparence

- Garantir la collaboration entre la CE et les juges d'exposition
- Traiter les questions portant sur l'apparence dans le standard de race
- Recruter et encadrer les juges assesseurs
- Assumer la responsabilité de la formation interne et du perfectionnement des juges d'exposition et des assesseurs
- Organiser les examens internes de juges d'exposition pour les assesseurs

Caractère et juge de caractère

- Garantir la collaboration entre la CE et les juges de caractère
- Traiter les questions relatives au comportement dans le standard de race
- Recruter et encadrer les juges de caractère
- Assumer la responsabilité de la formation interne et du perfectionnement des juges de caractère et des assesseurs
- Organiser les examens internes de juges de caractère

Élevage, contrôles et conseillers

- Garantir la collaboration entre la CE, les conseillers en élevage et les éleveurs
- Assumer la responsabilité du contenu des contrôles et des formulaires de contrôle
- Recruter et encadrer les conseiller en élevage et les assesseurs
- Assumer la responsabilité de la formation interne et du perfectionnement des conseillers en élevage.
- Organiser les examens internes pour les conseillers en élevage
- Attribuer une région aux conseillers en élevage
- Traiter les réclamations et les restrictions relatives à l'élevage, la détention, les élevages, etc.

Sélections

- Réserver le terrain, régler la facture auprès du bailleur
- Établir la planification des juges
- Établir le décompte des frais
- Tenir la caisse (compte postal et caisse), établir le décompte
- Organiser et inviter les juges, le responsable du matériel et les auxiliaires
- Confirmer les inscriptions
- Envoyer tous les documents en collaboration avec le responsable du livre d'élevage
- Organiser le terrain et les infrastructures lors de la sélection

Le présent règlement relatif à la structure et aux tâches de la commission d'élevage du CBB a été approuvé par l'assemblée des délégués du 23 mars 2024 à Ersigen. Il entre immédiatement en vigueur.

Au nom du Club suisse du bouvier bernois

Ersigen, le 23 mars 2024

Présidente du BB

Secrétaire du CBB
